

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance en date du 17 septembre 2024, a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux de raccordements pour les besoins des immeubles numéros 62-68, rue du Dix Octobre à Bereldange :

Stationnement interdit

Le stationnement est interdit du lundi 23 septembre 2024 de 07.30 heures jusqu'au vendredi 18 octobre 2024 à 17.00 heures, dans la rue du Dix Octobre, sur le tronçon longeant les immeubles numéros 62-68, du côté pair, excepté pour les véhicules en relation avec les travaux.

Accès interdit aux piétons (Signal C, 3g)

Du lundi 23 septembre 2024 de 07.30 heures jusqu'au vendredi 18 octobre 2024 à 17.00 heures, l'accès du tronçon du trottoir de la rue du Dix Octobre, du côté des immeubles avec numéros pairs, le long des immeubles numéros 62-68, est interdit aux piétons. Les piétons sont obligés d'emprunter le trottoir du côté des immeubles avec les numéros impairs.

Priorité à la circulation venant en sens inverse (signal B,5)

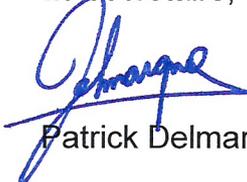
Le lundi 23 septembre 2024 de 07.30 heures jusqu'au vendredi 18 octobre 2024 à 17.00 heures, suivant les besoins des travaux, la largeur libre de la chaussée sur le tronçon de la rue du Dix Octobre longeant les immeubles numéros 62-68 ne permettant pas le croisement de deux véhicules, les conducteurs circulant du côté des immeubles avec les numéros pairs doivent céder le passage à ceux qui viennent en sens inverse et il leur est interdit de s'engager dans le passage étroit tant qu'il n'est pas possible de traverser ledit passage sans obliger les conducteurs venant en sens inverse à s'arrêter.

Priorité par rapport à la circulation venant en sens inverse (signal B,6)

Le lundi 23 septembre 2024 de 07.30 heures jusqu'au vendredi 18 octobre 2024 à 17.00 heures, suivant les besoins des travaux, la largeur libre de la chaussée sur le tronçon de la rue du Dix Octobre longeant les immeubles numéros 62-68 ne permettant pas le croisement de deux véhicules, les conducteurs circulant du côté des immeubles avec les numéros impairs ont la priorité de passage par rapport aux conducteurs venant en sens inverse.

Walferdange, le 17 septembre 2024.

Le secrétaire,


Patrick Delmarque

Le Bourgmestre ff,


Jessie Thill
1^{ière} échevine

